

Compte-rendu de restauration de trois brèches dans le soutènement surplombant l'ancien chemin d'accès à Réallon depuis Embrun et la vallée de la Durance.



Fig1 & 2 escargot et vue du chantier

Ces observations ont été faites les 9,10 et 11 août 2018 lors d'un stage pierre sèche proposé à tous et initié par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Réallonnais, financé par la Parc des Ecrins et encadré par Le Gabion. Ce stage encadré par Louis Cagin¹ est le troisième depuis 2016.

Les trois brèches, quoique participant du même soutènement de terrain agricole surplombant le chemin, ne sont pas identiques dans leur coupe. Malgré ces différences constructives elles partagent néanmoins de **nombreuses caractéristiques communes qui pourraient déterminer un type de soutènement local :**

-Il y a talus à la base du mur pour les trois brèches, il ne nous a pas été nécessaire de creuser sous le niveau de ce talus nous ne pouvons donc pas connaître la profondeur du mur en fondation ni la nécessité et le rapport de ce talus à l'équilibre du soutènement. Nous l'avons laissé en place (cf. fig. croquis 8)

-Les trois brèches étaient dues à l'affaissement en parement d'une ou plusieurs pierres de fondation sous le poids du mur chargé par la poussée des terres, initiant sur toute la hauteur un ventre, puis un effondrement. Les effondrements n'étaient à priori pas dus au système constructif lui-même. Il serait même possible de poser l'hypothèse que le système constructif intègre un allégement du mur poids pour éviter ces affaissements sur la pente instable².

¹ <http://pierreseche.over-blog.com>

² La brèche 1 menaçait mais n'était pas encore effondrée

-Au niveau des trois brèches un simple talus composé de terre enherbée finit le soutènement dans sa hauteur (cf. croquis)

-Les trois brèches partageaient également la particularité de n'être composée d'un mur en profondeur que sur la partie basse de leur élévation. La partie haute n'étant composée que de pierres appareillées en parement sans aucun autre dispositif dans la coupe du mur que le sol taluté. Dispositif que l'on peut rapprocher de la technique du « muret fleuri »

-L'appareillage est assisé mais introduit un pendage latéral afin d'assembler la totalité des pierres disponibles sans y revenir par action de taille, ce qui fait la particularité micro-locale de cet assemblage. Les couronnements sont pour leur part installés avec des pierres bloquées latéralement voire en délit.

La brèche 1 indique un mur appareillé de pierres en parement sur 1.20m de haut avec appareillage en profondeur en partie basse jusqu'à 70-75 cm de la hauteur soit environ jusqu'au bas de l'assise de la pierre de couronnement.

-Les pierres de parement sont de gros volumes d'une épaisseur minimum de 10 à 20 cm et d'une profondeur comprise entre 30 et 50 cm. Ils sont bien appareillés en assises avec léger pendage latéral. Ils sont aussi bien bloqués latéralement entre eux.

- Les pierres de l'appareillage en arrière sont d'une granulométrie beaucoup plus petite 50/120 mm (rares 150mm) appareillés beaucoup moins serrés et avec beaucoup de vide entre leurs faces mais poursuivant les assises des pierres de parement.

- Le système de couronnement de ce mur était toujours en place et nous l'avons démonté et réinstallé. Sur ce couronnement, en réhausse de parement sur 40 cm, trois assises de pierres avec un fruit légèrement plus important directement comblé à l'arrière par le sol arable. Puis, pour finir la hauteur, un talus enherbé de sol arable sur 15-20 cm.

Il est difficile d'affirmer des raisons de ces réhaussements. Ce peuvent être :

-la mise en place de pierres en parement pour redresser un talus original déjà existant et gagner ainsi un peu d'espace de culture

-la nécessité de mise en place d'une réhausse pour gérer et soutenir un sol descendu dans la pente du haut du champ.

-une autre raison, technique (notamment l'allègement du dispositif), géologique ou culturelle que nous ne pouvons affirmer avec nos éléments.

Les brèches 2 & 3 sont légèrement différentes, elles sont appareillées sans rupture de couronnement en parement sur toute leur hauteur de 1.20m environ. Appareillage et grosseur des pierres sont de même caractéristique que la brèche 1.

Sur leurs premiers 50 cm elles sont poursuivies en profondeur par un dispositif de drain appareillé composé de petits volumes de pierres (granulométrie 40-100 mm). A l'évidence pour la brèche 2 la pose de ce drain est techniquement très bien maîtrisée par la personne qui a construit le mur (fig.4). Cette maîtrise est un indice convaincant que la coupe observée ne semble pas due à un hasard, ou à une méconnaissance technique du constructeur mais bien à un profil constructif réfléchi et mis en place consciemment.

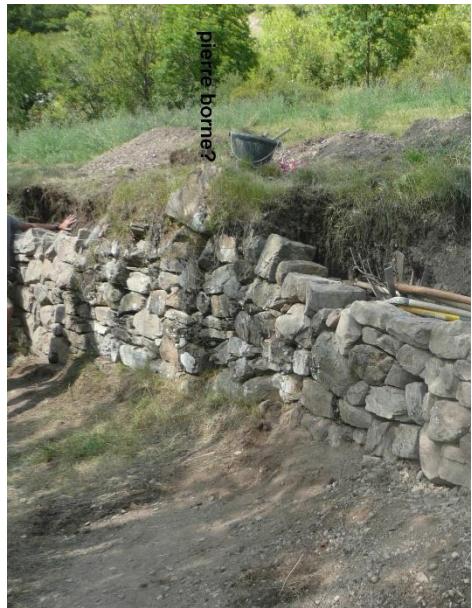


fig.3 pierre borne ?

-les pierres ne manquent pas sur site car de nombreux clapiers, dont un très proche, disposent de très grandes quantités de pierres. Les coupes des murs, si économies en pierres ne sont donc pas liées à une pénurie de pierres comme cela s'observe dans d'autres terroirs. Nous émettons l'hypothèse double d'un dispositif allégé des soutènements en pierre pour éviter le poinçonnement en parement de fondation, ce qui a simultanément pour effet d'augmenter la surface de culture en l'étendant jusqu'à l'aplomb de la dernière pierre de couronnement.

-un seul artéfact a été retrouvé lors de la restauration, il s'agit d'un tesson de poterie vernissée, retrouvée au niveau des fondations possiblement 19^{ème}, à noter également un éclat de pierre gardant la trace d'une carotte de dynamite utilisée dans l'appareillage (fig. 4).

Conclusion :

Les participants et inscrits étaient grandement satisfaits du stage et ses objectifs atteints :

Ouvert à tous dans une démarche d'auto-construction pour permettre à chacun de restaurer ou comprendre ses propres murs.

Intégrées au paysage dans sa globalité et dans le respect de sa dimension patri/matrimoniale et écologique.

Ces journées nous ont par ailleurs permis de poser l'hypothèse d'un système de construction et d'un **profil de mur local**. S'il se confirme lors d'autres restaurations, il permettra de connaître les dimensionnements et techniques d'appareillage pierre sèche sur le terroir de Réallon en ce qui concerne les soutènements agraires.

Crédit photos fig.1 à 8 Louis Cagin, figure 9 Martial Bouvier



Fig.4 : Drain appareillé à l'arrière de l'appareillage brèche 2



fig.5 : coupe brèche 1



Fig.6 coupe brèche 2

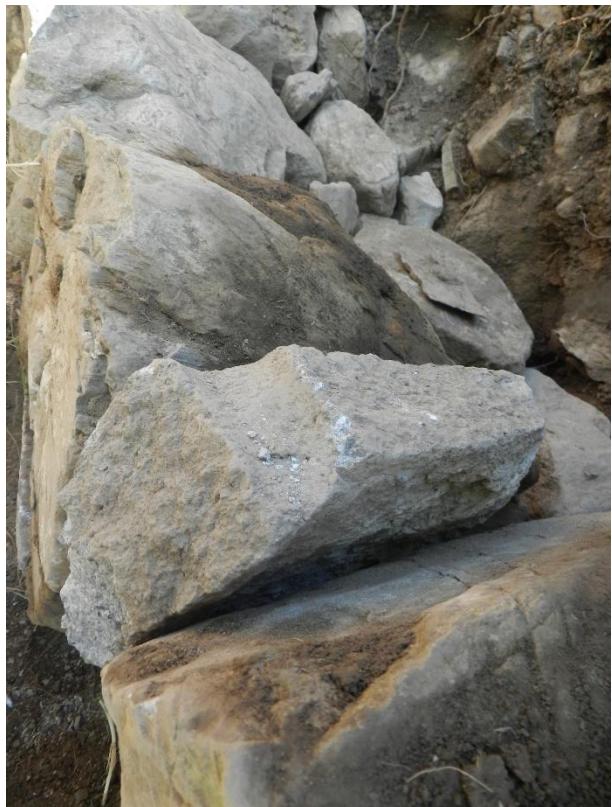


fig.7 éclat de pierre dynamitée

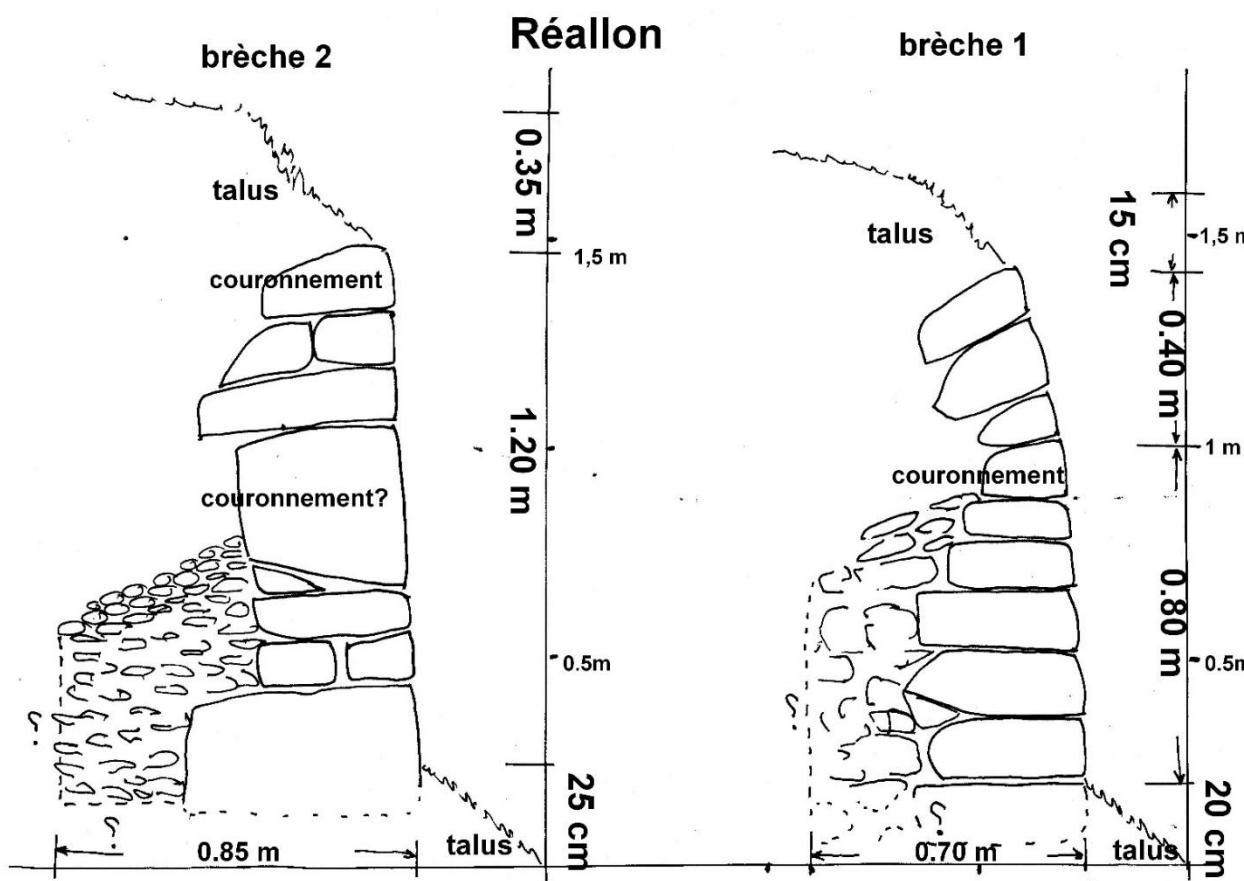


Fig.8 Coupe brèches 1 et 2



Fig.9 travaux en cours